Les comptes-rendus du CAPMO

Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert

435 Rue du Roi, Québec (Qc) - G1K 2X1– Téléphone : (418) 525-6187 poste 221
Télécopieur : (418) 525-6081 – Courriel : carrefour@capmo.org
Site Internet: www.capmo.org

Février 2012
Numéro 230

La défense collective des droits

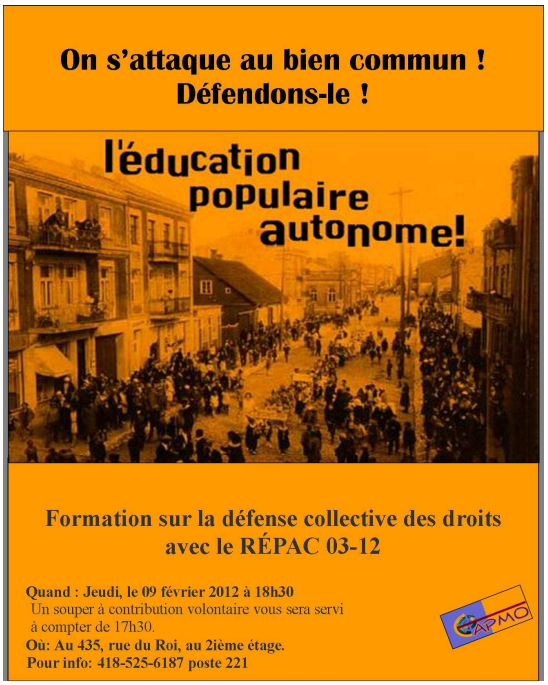

La bonne fée du RÉPAC a animé avec brio cette soirée mensuelle fort intéressante qui a permis au groupe de se donner un objectif précis en vue d'une action à entreprendre dans les prochains mois. Anne-Valérie nous a expliqué les présupposés de l'Éducation populaire autonome ou ÉPA, afin non seulement de correspondre à sa méthode et à ses critères, mais surtout pour que nous gagnions en efficacité et en cohérence dans nos actions militantes. Bien sûr, cette formation s'inscrit dans la continuité des trois rencontres mensuelles précédentes où nous sommes passés de l'indignation à l'engagement, puis au questionnement sur la lutte à entreprendre. Globalement, il s'agit toujours de la lutte à la pauvreté et du maintien du filet social, actions que nous menons conjointement avec le Collectif régional pour un Québec sans pauvreté, le Collectif national, le RÉPAC et la Coalition régionale contre la hausse des tarifs et la privatisation des services publics.

Cependant, pour mener une action sur les bases du CAPMO, il faut faire appel à notre inventivité légendaire et choisir une cause à l'intérieur du dossier de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale qui embrasse toute la société. L'élément ou l'enjeu à porter sur la place publique devait être à la fois original et traiter d'un aspect peu présent dans les revendications des autres groupes de défense collective des droits, à tout le moins dans notre région. Au fil des discussions rapportées ici, vous pourrez observer la construction d'une volonté collective d'intervenir sur la réalité pour interpeller les décideurs et la population en général. La société civile et les mouvements sociaux qui la composent, s'efforce de prendre en main son devenir collectif pour sortir de l'impuissance où plusieurs désirent la maintenir. Personnellement, je suis sorti de cette formation avec l'intime conviction que le dynamisme et la croissance de tout organisme passent inévitablement par des luttes où le groupe se mobilise et agit. En investissant l'espace public, le groupe démontre sa capacité et développe des attitudes organisationnelles. Mais avant de passer à l'action et de discuter des moyens stratégiques à l'intérieur d'un comité lutte, il faut encore pendre le temps de se donner une formation sur les tenants et les aboutissants de la lutte retenue. Si le temps écoulé depuis notre dernière mobilisation peut sembler long, c'est que nous avons d'abord pris le temps de nous donner une vision sociale commune.

Yves Carrier

Étaient présentEs:

Émile Picher		Jean-Jacques Laliberté
Robert Lapointe	Yves Carrier	Normand D'Amour
Claude Garneau	Guy Boulanger	Daniel Morin
Anne-Valérie Lemieux-Breton	Monique Toutant	Gabrielle Roberge
Renaud Blais	Ginette Gratton	Michaël Lessard
Hioni Blais-Langlois	Émilie Frémont-Cloutier	Jonathan Lacasse
Donald Lehouillier	Frédéric McDuff	Fernand Dorval

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Québec

Programme de soutien financier, critères d'admissibilité

Le CAPMO est financé par le programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole, volet promotion des droits, du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Pour avoir droit au financement, l'organisme doit respecter différents critères.

Les organismes communautaires répondent aux critères suivants :

* Être un organisme à but non lucratif;
* Être enraciné dans la communauté;
* Entretenir une vie associative et démocratique
* Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations.

Les organismes communautaires autonomes répondent aux critères suivants :

* Avoir été constitués à l'initiative des gens de la communauté;
* Poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale;
* Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée;
* Être dirigée par un conseil d'administration indépendant du réseau public.

Février 2012 RÉPAC 03-12

S'inscrivant dans une démarche…..

- Nous sommes tous et toutes des militantes des droits sociaux qui portons des revendications qui vont dans le sens d'une plus grande justice sociale en faveur des plus démunis.

- Depuis l'automne, nous avons réalisé plusieurs soirées mensuelles qui étaient reliées les unes aux autres. Sans le savoir nous avons poursuivi une démarche qui nous conduit directement à la défense collective des droits. Ce fut d'abord la cause des indignéEs qui a suscité notre attention et a donné lieu à une rencontre mensuelle où plus de 35 personnes étaient présentes. Nous avons lu ensemble et commenté le livre de Stéphane Hessel, « Indignez-vous ! ». Puis en décembre, ce fut la suite, puisqu'il apparaissait clairement au yeux de tous qu'il faut passer de l'indignation à l'engagement. Cela se traduit concrètement par l'implication dans un groupe auquel je m'identifie pour les valeurs qu'il porte. Pour que l'indignation ne mène pas au pessimisme, il faut s'engager dans la lutte. Et plus concrètement, il faut choisir son combat puisqu'on ne peut pas tous les mener en même temps.

En janvier, nous avons lancé à la fois une question et un défi : « Et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? » Dans l'entre fait, un fonctionnaire du SACAIS m'avisait que mon rapport d'activités 2010-2011 ne correspondait pas aux critères d'admissibilité puisque nous n'avions pas fait de défense collective des droits ni de représentations politiques non partisanes à cet effet. Lors de la dernière soirée mensuelle quelqu'un a exprimé le souhait d'avoir une formation du RÉPAC sur la défense collective des droits afin de bien cerner le problème. La rencontre de ce soir a comme objectif de choisir une lutte à mener sur nos propres bases puisque le SACAIS ne reconnait pas les luttes que nous menons au sein du Collectif national pour un Québec sans pauvreté, ou encore avec le RÉPAC. Il faut que cela soit une lutte que nous initions pour défendre un droit qui est bafoué dans la société.

- Il s'agit d'une question vitale car nous ne pouvons pas perdre cette subvention mais aussi parce que cela nous ramène à notre source militante. Le temps de l'action est venu. Par ailleurs, la défense collective des droit, le CAPMO en fait, mais peut-être pas selon les critères du SACAIS. Après avoir vu ce que sont les exigences du ministère, nous allons revenir à ce que nous pouvons faire comme groupe en regardant notre plan d'actions de l'année en cours.

Quelle est la politique qui nous chapeaute au CAPMO ?
En 2001, le gouvernement du Québec, après de longues consultations avec le mouvement communautaire autonome, a écrit une politique, la PRAC, (politique de reconnaissance en action communautaire) qui explique quelle est notre mission à l'intérieur de la société et ce qu'est l'action communautaire autonome, délimite notre champ d'action, politique non partisane, défense collective des droits, éducation populaire autonome, réalisé par des organismes à but non lucratif. La reconnaissance de notre fonction sociale de la part de l'État québécois implique que nous avons droit à du financement. C'est le SACAIS, Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales qui chapeaute cela. Le SACAIS gère cette politique mais aussi les 300 organismes reconnus qui œuvrent en défense collective des droits au Québec. Le CAPMO est l'un de ces organismes reconnus.

Soutien financier

Le programme de soutien financier aux orientations en actions communautaires et en actions bénévoles du gouvernement du Québec, c'est cela qui soutient nos organismes.
Il y a trois volets reconnus :

* Promotion des droits, défense collective des droits
* Groupes multisectoriels
* Recherches et études en lien avec les politiques gouvernementales

Le SACAIS relève du ministère de l'emploi et de la solidarité sociale.
Que signifie être enraciné dans la communauté ?

* Être près du peuple.
* Avoir des membres
* Proximité avec le milieu

- À l'intérieur de notre mission, s'assurer de préserver le tissu social et bâtir des alliances et des collaborations avec des partenaires du milieu. Pour recruter dans la communauté, il s'agit par exemple de faire des annonces publiques de nos souper mensuels.

Entretenir une vie démocratique.

* Avoir au moins une assemblée générale annuelle et un c.a. qui s'occupe de l'administration de l'organisme et de la poursuite de la mission. C'est le côté plus formel qui est obligatoire.
* Entretenir une vie associative, c'est ce que nous faisons à l'occasion de nos rencontres mensuelles et lors de la tenue de nos activités publiques en lien avec notre mission.

Être libre de déterminer sa mission et ses objectifs. Cela veut dire qu'il ne faut pas être contrôlé par un organisme de l'État ou de la ville. Il ne doit pas y avoir d'ingérence. C'est le caractère autonome de l'action communautaire.

Le CAPMO est reconnu comme un organisme communautaire autonome, c'est-à-dire qu'est inscrit dans sa mission une visée de transformation sociale. Il doit avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté. Poursuivre une mission sociale qui lui soit propre et qui favorise la transformation sociale. Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges.

- C'est là que la question de la concertation avec les autres organismes se pose. La concertation est essentielle pour que les luttes soient reconnues à un certain niveau par les médias et l'État, mais à trop se concerter, on finit par perdre sa particularité comme organisme à cause de l'effet d'osmose que cela crée. On devient alors, l'ensemble des groupes, un mouvement social.

- C'est pourquoi il faut démontrer et demeurer conscients de ce qui fait le caractère spécifique de notre organisme en connaissant ses forces. Quelle est notre pertinence pour la communauté ? La transformation sociale consiste à travailler sur les causes des problématiques sociales et non pas uniquement sur les effets comme le ferait un groupe de service qui répond à un besoin.

Qu'est-ce que la défense collective des droits ?

La défense collective des droits constitue une approche qui vise la pleine reconnaissance et la pleine application des droits humains. La défense collective des droits se manifeste par une action politique non partisane, par la représentation des personnes lésées auprès des différentes instances, par la mobilisation sociale et par l'éducation populaire autonome. Les éléments suivants ne suffisent pas à qualifier l'action d'un organisme ou d'un regroupement d'organismes comme étant une activité de défense collective des droits :

* La défense des intérêts corporatifs de l'organisme ou du regroupement d'organismes ;
* La défense des intérêts de ses membres seulement ;
* Les seuls appuis ponctuels à des luttes engagées par d'autres organismes ou par d'autres regroupements d'organismes que le sien.

Les organismes en défense collective des droits répondent aux critères suivants :

L'organisme doit être actif dans chacune des catégories, et en faire sa mission unique ou principale :

* Des activités d'éducation populaire autonome axées sur les droits et la vie démocratique;
* Des activités de mobilisation sociale.

Outre ces deux catégories d'activités obligatoires, un organisme doit également être actif dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

* Des activités de représentation;
* Des activités d'action politique non partisane.

Février 2012—RÉPAC 03-12

Moyens d'actions

- L'objectif de l'Éducation populaire autonome doit conduire à la mobilisation sociale autour de certains enjeux partagés par le groupe. Cette mobilisation demeure unique à chaque groupe, en ce sens que nous ne pouvons pas nous satisfaire de participer aux mobilisations de nos regroupements régionaux ou nationaux. Pour avoir droit au financement, il faut obligatoirement passer à la mobilisation sociale. Il faut que nos réflexions débouchent sur des actions. Il n'est pas nécessaire de sortir dans la rue à chaque semaine. Il existe plusieurs formes de mobilisation sociale. Par contre, si on donne une formation et qu'on dit aux gens de s'engager dans d'autres groupes, cela ne compte pas comme une activité de mobilisation sociale. **Il faut faire des actions sur les propres bases du CAPMO**. Ce n'est pas suffisant de dire : on s'est formé sur la pauvreté, maintenant allez militer au Collectif pour un Québec sans pauvreté. Toutes ces actions de défense collective des droits doivent demeurer non partisane, en faveur de l'un ou l'autre des partis politiques.

* Rencontrer des élus ou des hauts-fonctionnaires pour leur faire part de nos revendications sur un sujet déterminé par le groupe. (Activité de représentation).

* Informer les médias de nos actions en téléphonant aux journalistes, en rédigeant un communiqué de presse, en organisant une conférence de presse, afin d'informer la population de nos actions et de nos revendications. (Actions politiques non-partisane).

* Rédiger un mémoire adressé à une commission parlementaire qui traite d'un sujet pertinent à nos intérêts. (Activité de représentation)

* Participation à la Commission Bouchard-Taylor sur la place de la religion dans notre société. (Activité de représentation).

* Participation au comité sénatorial à Ottawa sur la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. (Activité de représentation)

* Sortir un communiqué de presse pour dénoncer une politique ministérielle, écrire au courrier des lecteurs, appeler à une émission de ligne ouverte qui traite d'un sujet important pour nous, donner une entrevue, etc. (Activité politique non-partisane).

* Écoute collective du budget du Québec ou du Canada, suivie d'un communiqué de presse et d'une prise de position publique du groupe.

* Partir une campagne de pétition sur un enjeu déterminé.

* Distribuer des tracts à la population.

* Action symbolique pendant le Sommet des Amériques.

Au-delà de nos analyses, quels gestes posons-nous ? On peut aussi s'approprier une campagne nationale en rédigeant notre propre communiqué de presse qui peut s'inspirer des arguments des autre groupes. Toutes nos activités doivent demeurer non-partisanes.

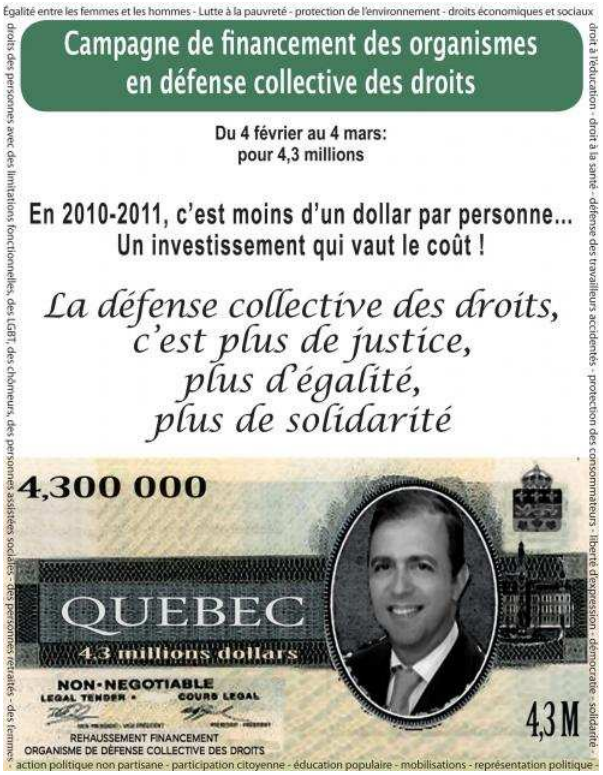

- Est-ce que la défense des droits humains au niveau international fait parti de cette politique ?

- Ce qui est important, c'est que cela doit nous mener à une mobilisation. Ici on se forme mais on finit par oublier le volet mobilisation.

- Je suis porté à croire qu'il faut partir des intérêts des gens ici. C'est ça que cela veut dire être enraciné dans la communauté. C'est la population des quartiers centraux qu'on va mobiliser pour améliorer ses conditions de vie.

- Moi je trouve que c'est une chance pour nous puisque lors de l'une de nos rencontres on s'était dit qu'on ne faisait pas assez d'actions. Là on a obligatoirement des activités de mobilisation sociale à faire.

- Est-ce que le CAPMO devrait avoir un mot à dire dans le débat public sur la laïcité ?

- Moi, personnellement, je ne m'investirais pas dans une question qui divise autant la population. Restons sur le terrain de la défense des droits sociaux.

- Nous avons mis le doigt sur le problème, il suffit maintenant de déterminer une cible d'action. Passons maintenant à la lecture du plan d'action du CAPMO.

- Il faudrait ajouter une section explicite : « Défense collective des droits » dans le plan d'action avec un objectif réaliste et mesurable à atteindre à chaque année. L'action et la mobilisation autour d'une cause précise suscite aussi le recrutement et le rayonnement de l'organisme.

- Quelles sont les activités ou actions qu'on va faire en lien avec quelle conjoncture ?

- Il y a l'activité Chemin de vie, chemin de cris, et l'événement Romero qui ont été à plusieurs reprises des moments forts de la défense collective des droits. Cela fait plusieurs années que les membres du CAPMO réfléchissent beaucoup ensembles mais nous avons de la difficulté à entreprendre une action sur nos propres bases. Au-delà des critères du SACAIS, on sait que la réflexion doit mener à l'action.

Plan d'action du CAPMO 2011-2012

MISSION :

Le **CAPMO** est un carrefour d'actions et de réflexions ainsi qu'un organisme d'éducation populaire autonome. Il favorise le regroupement, l'implication, le ressourcement et la formation des personnes provenant de milieux populaires et de celles qui leurs sont solidaires.

Le **CAPMO** vise la construction d'une culture et d'un monde plus juste dans une perspective de refus de la misère, d'exercice d'une citoyenneté reposant sur la dignité des personnes et de la reconnaissance de toute contribution à la société.

BUT GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES
Regrouper des personnes provenant de milieux populaires, appauvris et/ou ouvriers, ainsi que des personnes engagées par solidarité avec celles au bas de l'échelle afin de développer avec elles des pratiques d'entraide, de solidarité et de citoyenneté.	- Poursuivre et définir ce que l'on appelle *l'École de citoyenneté;* - Poursuivre notre implication au sein du *CLAP-03*; - Poursuivre notre implication avec le REPAC 03-12 **- Nuit de la spiritualité** **- Jour de la Terre (22 avril)**
Travailler dans une approche d'éducation populaire au développement de solidarités économiques, sociales et interculturelles ainsi qu'à la promotion de la qualité et des conditions de travail et de vie.	Poursuivre les *rencontres mensuelles* (10 rencontres) à partir de thèmes accrocheurs et animer de façon à donner de la place à l'expertise des personnes exclues; Animer des *formations* sur des enjeux sociaux Élaborer *diverses activités ou actions* en lien avec la conjoncture. Poursuivre le partenariat avec le Centre Victor Lelièvre : Agir en partenariat pour divers projets
Animer la recherche de sens dans un esprit de dialogue et promouvoir les valeurs de solidarité, de justice sociale et de dignité humaine en assurant le lien entre la dimension spirituelle de l'être humain et les pratiques individuelles et collectives.	Organiser un événement pour le 24 mars, (Mgr Romero). Célébrer chaque fois qu'une occasion se présente ou que le besoin ou le désir s'en fait sentir (Noël, Pâques, brunch). Organiser un *Chemin de cris, Chemin de Vie* – 3e édition; Porter une attention particulière à l'accueil des nouvelles personnes;
Produire et promouvoir des outils pédagogiques visant à se former à être des citoyens et des citoyennes conscients et responsables.	Produire des *comptes-rendus* de nos rencontres mensuelles; Poursuivre la publication de notre feuille de chou *Ça roule au CAPMO* et favoriser l'implication des membres Poursuivre la mise à jour du site internet afin de promouvoir les divers outils produits jusqu'à maintenant (divers documents d'anciens carrefours de savoirs).
Organiser ou collaborer à l'organisation d'événements publics dans le but de sensibiliser la population	Organiser des événements, symbolique à partir des préoccupations des membres et à la lumière de la conjoncture; S'impliquer au sein du comité organisateur de la *Nuit de spiritualité;* Participer à une (des) activité(s) proposé(e)s par le RÉPAC-03-12, organisation de la Journée du 17 octobre pour l'élimination de la pauvreté et du 01 mai 2012 comme Fête citoyenne.
Consolider le financement du CAPMO	Développer et promouvoir une offre de formation dans différents milieux; Relancer et renforcer le *comité de financement;* Élaborer de nouveaux projets susceptibles d'être financés par différents bailleurs de fonds; Effectuer une *campagne de financement;*

Réflexions et actions

- On agit beaucoup à travers les autres groupes. Le CAPMO est présent un peu partout mais il se doit d'agir sur ses propres bases.
- Quand on dit animer des actions sur des enjeux sociaux, peut-être que cela serait bien cette année de se donner un enjeu précis sur lequel travailler ? Par exemple, on parle du Plan nord. On commence par s'informer sur le sujet en début d'année, ensuite suivre l'évolution du dossier dans l'actualité en sachant que nous allons intervenir à point nommé. C'est collectivement que vous comme membres devez vous assurer que le CAPMO fasse de la défense collective des droits. Cela n'est pas uniquement à la permanence de s'occuper de cela. Et cela doit se faire avant le mois de juin afin que cela apparaisse dans notre rapport d'activités 2011-2012.

- On va organiser un **Chemin de vie, un chemin de cri**.
- Le Cercle de silence est une collaboration avec la Maison de Marthe, mais l'activité n'a plus lieu depuis septembre.
- L'Éducation populaire autonome, c'est quoi ça ? En allant voir sa définition, cela va peut-être nous aider dans notre démarche

Éducation populaire autonome, ÉPA

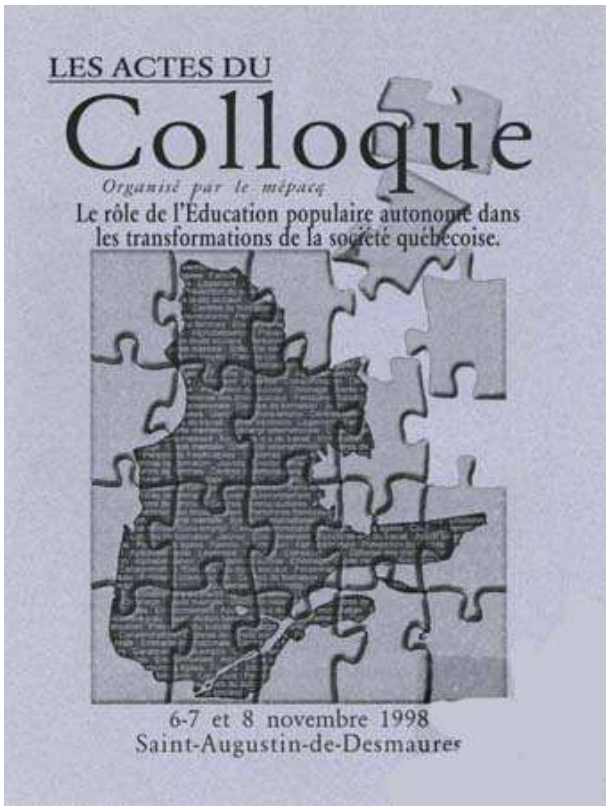

Quelques phrases-clé :

L'ÉPA demande du temps. C'est un processus à long terme.

Tout le monde peut faire de l'ÉPA. Cela s'adresse à tout le monde.

4 principes d'une démarche d'ÉPA :

1—Avoir une visée de transformation sociale et travailler sur les causes des problèmes sociaux plutôt que sur leurs effets.

2— Rejoindre des populations qui ne contrôlent pas ou peu leurs conditions de vie et de travail.

3—Favoriser la prise en charge du groupe et des démarches d'apprentissage par la population.

4—Adopter des démarches d'apprentissage qui mènent à des actions collectives.

Il y a plusieurs façons de faire de l'ÉPA, il n'y a pas de recette magique.

Les valeurs de l'ÉPA sont : la solidarité; l'égalité (croire au potentiel de chacunE); la responsabilité (de mes engagements, de moi mais pas de tous les maux qui me tombent dessus); la liberté (la liberté des autres renforcent la mienne). Ces valeurs se vivent à travers de petits gestes quotidiens.

Deux principes qui orientent l'ÉPA : la démocratie (le partage du pouvoir) et la prise en charge.

Le processus :

1. Partir des préoccupations des gens. L'apprentissage débute à partir de nos expériences de vie et de nos connaissances.

2. Collectiviser le vécu. Passer de l'individuel au collectif. La plupart des problèmes sociaux sont causés par la façon dont la société est organisée. Or, cette organisation a été décidée par certaines personnes, sur la base de certaines valeurs. On peut donc les changer, il n'y a pas de fatalité.

3. Apprendre à lire la société. Faire l'analyse des causes de nos problèmes, des enjeux, des rapports de force entre les différents acteurs, etc.

4. Favoriser l'esprit communautaire. Vivre l'alliance, la solidarité. Créer des milieux de vie pour vivre l'alternative. Fêter.

5. Viser la transformation sociale. En vivant maintenant notre idéal, des alternatives. En revendiquant, en mobilisant, en sensibilisant, en formant, collectivement.

Février 2012—RÉPAC 03-12

- L'éducation populaire autonome c'est une éducation vulgarisée sur ce qui se passe dans les hautes sphères de la politique. Donc, c'est une éducation qui s'adresse à tout le monde et que tout le monde peut comprendre. On essaie de comprendre ce qui se passe dans la politique et qui influence nos vies. On parle aussi d'une visée de transformation sociale. C'est une nuance super importante. L'éducation populaire a une visée qui implique le passage à l'action dans le sens de la promotion des droits et ça vous l'avez inscrit dans votre mission.

- La transformation sociale on ne la vivra pas juste en discutant ensemble, il faut vouloir et pouvoir passer à l'action. Qu'est-ce que collectivement on décide de faire pour changer la société ?

- Dans l'éducation populaire, je trouve qu'il y a un aspect d'auto-formation qui vient de notre vécu. Même si on n'a pas d'études, on a tous un vécu et nous avons tous et toutes vécu des injustices, en tant que femme, en tant que personne assistée sociale, on peut arriver à percevoir l'oppression qu'impliquent bon nombre de rapports sociaux.

- Cela va dans le sens de certaines théories pédagogiques où il nous faut apprendre à construire ensemble nos savoirs.

- On parle de changement social, donnez moi donc un exemple. On parlait tantôt de transport en commun. Les gens pauvres ne sont même plus capables de se payer un laissez-passer mensuel. Qu'est-ce qu'on peut faire pour arriver à un processus de transformation sociale sur cette question ?

- L'ÉPA, c'est prendre conscience de mes droits, mais c'est aussi prendre conscience de mes privilèges. Une fois que je prends conscience que j'ai été favorisée par le milieu où j'ai grandi, que mes études ont été payées par mes parents, je peux aussi reconnaitre que d'autres n'ont pas eu cette chance et que je possède une certaine responsabilité sociale envers les autres moins bien nantis au départ. Je fais le choix d'être solidaire.
- Les salariés ne sont pas des experts, c'est ensemble qu'on doit développer notre plan d'actions. Il faut en quelque sorte s'indigner collectivement pour un même enjeu avant de passer à l'action.

- Si je vis dans un quartier où les gens sont mieux nantis. Si les gens se réunissent pour traiter collectivement d'un problème commun, est-ce qu'il s'agit de l'Éducation populaire ?

- Cela dépend. Est-ce qu'ils subissent de l'injustice ? Le parti-pris pour les pauvres et les opprimés est une des caractéristiques de l'Éducation populaire autonome. Si on prend l'exemple de Valcartier et de Shannon avec la pollution de l'eau, il y avait là clairement une injustice. « Rejoindre les personnes qui ne contrôlent pas ou peu leurs conditions de vie et de travail. »

L'autobus de la mobilisation

… en route vers la transformation sociale

- Le visuel est constitué d'un magnifique autobus scolaire jaune. L'atelier consiste à se donner un objectif et un plan d'action pour atteindre celui-ci. Il y a l'autobus de la mobilisation qui monte une colline. Sur celle-ci, il y a des hauts et des bas. Il y a beaucoup de monde qui rentre dans un autobus, c'est ce qu'on utilise pour aller manifester. L'autobus a besoin d'essence et de s'arrêter de temps en temps pour embarquer des gens. Les passagers se dirigent vers la même destination. Le véhicule a des efforts à faire s'il veut monter la pente. On a un but commun et on va dans le même sens. L'autobus représente le CAPMO. Les montées représentent les moments forts de mobilisation, les descentes sont les moments de réorganisation, d'évaluation. Les creux sont des moments de ressourcement, de fête, ou bien de réorientation et de remobilisation. Les grand moments de mobilisation ce ne sont pas nécessairement des manifestations. La ligne ascendante démontre la gradation de nos moyens de pressions, on commence petit puis on augmente. Exemple de la pétition, à la grève sociale. Il faut qu'en arrivant à nos moyens de pression, il y ait de plus en plus de monde.

Montées :

Comité de travail, contacter les médias, s'informer des mêmes luttes menées par d'autres groupes ailleurs. Définir notre angle d'attaque, notre argumentaire, les valeurs et les droits humains qu'on défend à travers cette lutte. Faire un sondage chez nos membres, recruter de nouveaux membres autour de cette cause, téléphoner aux membres, s'informer et faire un dépliant sur le sujet.

Sommets :
Formation, campagne de sensibilisation, manif-action-perturbation, visites aux députés, campagne de boycott, de bannières, distribution de tracts.
Descente :
Évaluation, activité de financement qui permet de souder le groupe. Voir les amélioration, les gains obtenus, recruter de nouveau membres, élargir la lutte, se concerter avec d'autres sans abandonner le leadership dans cette lutte.
Creux : Approfondir notre analyse, définir de nouvelles stratégies, bilan, souper communautaire, analyse de la conjoncture.

Travail en atelier de 5 personnes environ. Chaque atelier choisit sa lutte et les moyens de l'organiser. ChacunE s'efforce d'illustrer chaque moment de la mobilisation, les hauts et les bas, les montées et les descentes. Deux équipes travaillent sur l'accessibilité économique au transport en commun à Québec, une troisième choisit de lutter contre les radios poubelles.

Atelier 1 : Lutter contre les radios poubelles.
Tout le monde est concerné par la radio poubelle. Notre mobilisation s'effectue en trois temps avec une gradation des moyens d'action qui se termine avec une manifestation devant les bureaux de la radio-poubelle. Il faut s'informer sur le sujet, avoir un comité organisateur, un comité juridique, approfondir notre analyse, faire une évaluation de notre démarche et réaliser un post-mortem. Il faut aussi aller chercher des alliés dans le milieu. Nous pourrions organiser une manif devant la station de radio qui offense les gens et véhicule des préjugés.

Atelier 2 : Révision de la tarification du Réseau de Transport en Commun, RTC.
Écrire une lettre aux lecteurs et sensibiliser les gens aux tarifs existants. Aller rencontrer les élus. Faire signer une pétition autour des abris-bus de la bibliothèque Gabrielle-Roy. Contacter l'Hôtel de ville, communiquer avec les médias. Améliorer nos façons de faire. Il faut mobiliser de plus en plus de monde et définir nos revendications, nos moyens et nos objectifs de mobilisation. Nous devrions mettre l'accent sur l'accessibilité économique au transport en commun comme un service essentiel à la population et un droit humain fondamental. Il faut appeler nos membres, aller chercher des alliés, informer les médias, interpeler les élus, tout cela pour en faire un enjeu de société et de lutte à la pauvreté. Ensuite, rendre public les résultats qu'on a obtenus. Apprendre à rédiger et à imprimer des dépliants. Nos points de rencontre vont être les abris-bus. Distribution de tracts dans les abris-bus.
- Vous avez un plan d'action pour plusieurs années. Quelles sont les solutions et les alternatives qu'on propose avant d'aller voir nos députés ?

Atelier 3 : Gratuité du transport en commun
Accessibilité économique du transport en commun. Sensibiliser la population à l'importance des transports pour tout le monde. Cela fait parti de la défense des droits sociaux. Il faut rendre public nos résultats de pétition. On pourrait distribuer des tracts dans les autobus. Faire des actions dérangeantes pour informer la population. Le souper communautaire est un moment de ressourcement à l'intérieur du processus de mobilisation. Nous devons recruter différents acteurs en lien avec notre lutte. Campagne : Aujourd'hui c'est gratuit ! Aller voir ce que les autres groupes font en lien avec ce dossier mais ne pas se laissez inhiber parce qu'il y a d'autres acteurs présents. L'important c'est notre angle d'approche qui va enrichir le débat.

- La prochaine soirée mensuelle du 8 mars portera sur l'accessibilité économique au transport en commun. Nous pourrions organiser une campagne annuelle autour de ce sujet qui serait inscrite dans notre plan d'actions et adopter en assemblée générale. Cela faciliterait la veille sur le sujet.

- Quel message va-t-on donner à la population pour qu'elle change sa mentalité. Il faut non seulement dénoncer ce qu'on refuse mais annoncer ce qu'on veut..
- 76$ pour une passe mensuelle, c'est beaucoup trop cher pour de nombreuses personnes.

- On peut faire un sondage maison, 100 personnes par exemple, qui ne coute rien. Le sondage permet de récolter de l'information pour développer nos arguments.
- Il faudrait développer nos arguments de justice sociale en lien avec l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers centraux et la réduction de la pollution.

- Certains éléments apparaissent à différents moments de la mobilisation. On peut prendre le chemin de la mobilisation de différentes façons. Il faut être conséquent dans nos moyens d'action mais il ne faut pas oublier de mobiliser et qu'il y ait une gradation dans nos moyens de pression afin de faire connaître et avancer nos revendications sur la place publique. Des actions de plus en plus dérangeantes et qui mobilisent de plus en plus de monde. Ensuite, il faut prendre le temps de se laisser redescendre, de décompresser et de fêter notre mobilisation, pour s'évaluer et réorienter notre travail et retourner vers la mobilisation.

- Le 22 avril c'est le Jour de la Terre, cela pourrait être une bonne date pour parler de cette cause. Il faut que cela reste une activité du CAPMO. La rédaction du communiqué de presse et du tract doivent dire qu'il s'agit d'une action du CAPMO. Il faut embrayer sur ce dossier.

- Je suis sceptique avec la façon de faire du gouvernement qui est de demander à chaque groupe d'organiser sa propre lutte. C'est diviser pour régner. On ne peut pas prétendre qu'un seul groupe soit capable de mobiliser tout le monde. Le CAPMO est présent sur plein de tables de concertation mais il fait de la défense collective des droits à travers les autres groupes. La lutte ne doit pas nous empêcher de continuer ce que nous faisons. Il faut faire des actions sur nos propres bases.

- Servons nous de l'assemblée générale annuelle pour déterminer quelle sera la lutte que nous entendons mener cette année. Cela aide à savoir quand réagir. Qui est-ce qui mène cette lutte ? Cela ne peut pas être ni le coordonnateur, ni le c.a. parce que ceux-ci ont trop de dossiers à gérer. Pour être efficace, il faut des gens consacrés à cette cause qui siègent sur un comité dédié à cela.

- Oui diviser pour régner, mais je trouve tout de même intéressant qu'en faisant cela, l'État nourrit la dialectique sociale en obligeant les groupes à se réinventer constamment dans de nouvelles luttes. Il dit à chaque groupe, à chaque année, refaites l'exercice d'aller ausculter les disfonctionnements de l'appareil d'État et les correctifs à y apporter. Le mouvement social devient comme un anticorps de la société contre les dérives de l'État. On pourrait voir derrière cela une volonté de concertation qui est tout à fait à l'image du modèle québécois qui n'existe pas ailleurs dans le monde et cela s'observe à travers la présence de milliers de groupes sociaux qui veillent au maintien du tissu social et à construire une société plus humaine.

Paulo Freire, père de l'éducation populaire autonome

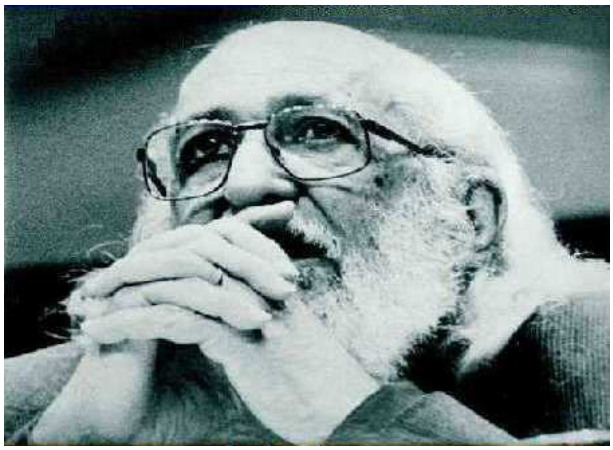

Ses parents lui inculquent très tôt l'importance du dialogue et du respect du choix des autres, ce qu'il applique dans son approche pédagogique. Malgré leur aisance financière initiale, ses parents bourgeois subissent les conséquences de la Grande dépression et le jeune Freire souffre de la faim. C'est alors qu'il décide de dédier sa vie à la lutte contre la famine. Lorsque la situation familiale se rétablit, il s'inscrit à l'Université de Recife pour y étudier le droit, la philosophie et la psychologie du langage. Pendant ses études, il travaille à temps partiel comme enseignant du portugais. Il lit Karl Marx et les œuvres d'intellectuels catholiques, tels que Jacques Maritain et Georges Bernanos, lesquels l'influenceront dans sa philosophie pédagogique.

En 1944, il épouse Elza Oliveira, une enseignante au primaire. Ils ont cinq enfants (Madalena,Cristina, Fátima, Joaquim, Lutgardes), ce qui l'incite à porter son attention sur les théories éducatives. Malgré sa formation en droit, il lit des ouvrages sur la pédagogie, la philosophie et la sociologie de l'éducation. Dès son entrée au barreau, il se met à travailler comme agent d'aide sociale et, plus tard, comme directeur du département d'éducation, de culture et de travail social de l'État du Pernambouc. Ce poste l'amène à être en contact avec les plus pauvres des centres urbains. Il développe de nouveaux moyens d'échange avec les défavorisés, ce qui lui permet de jeter les bases de sa dialectique pédagogique de l'éducation des adultes. Il anime des séminaires et donne des cours à l'Université de Recife, dont il obtient un doctorat en 1959.

Pendant les années 1960, le Brésil est agité. Différents mouvements socialistes, étudiants, populistes, syndicalistes et chrétiens cherchent à atteindre leurs buts sociopolitiques. Freire devient directeur d'un service à l'Université de Recife et élabore un programme d'alphabétisation des adultes pour des milliers de paysans du nord-est du pays. Des volontaires appliquent ce programme dans tout le pays.

L'engagement social et éducatif de Freire augmente avec les années. En 1958, il présente un rapport, *l'Éducation des adultes et les populations marginales : les problèmes des Mocambos* qui innove en ce qui a trait à l'éducation permanente des adultes. Selon lui, cette éducation doit se fonder sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture appliquée au vécu quotidien des apprenants. Selon Freire, la lecture et de l'écriture ne doivent plus fonctionner comme outils culturels de domination. Ainsi, il insiste pour éliminer la structure hiérarchique de l'éducation, laquelle favorise la domination du professeur sur ses élèves tant par le pouvoir que par le savoir. Dans une perspective démocratique, l'éducation doit se réaliser avec la personne. Pour obtenir un tel fonctionnement, il faut que apprenants et enseignants s'engagent, collaborent, participent, prennent des décisions et soient, en ce qui a trait à l'éducation, responsables tant socialement et politiquement. Écrit dans une forme inhabituelle, le rapport contribue à le cataloguer comme éducateur progressiste.

Freire et ses collaborateurs présentent la vie politique quotidienne à travers la lecture et l'écriture, se détachant ainsi de la façon traditionnelle d'enseigner la lecture et l'écriture, c'est-à-dire décontextualisée et instrumentale. Ils pensent que chaque citoyen doit prendre part aux décisions politiques. Ils gagnent ainsi l'attention des pauvres et éveillent l'espoir d'améliorer leur vie. Les paysans commencent à éliminer l'indifférence et le fatalisme qui les habitent, mais les grands propriétaires fonciers et les militaires ne voient pas cette réforme d'un bon œil.

En avril 1964, un coup d'État renverse le gouvernement et tous les mouvements progressistes sont éliminés. Paulo Freire se retrouve derrière les barreaux pour activités « subversives ». Pendant 70 jours, il est interrogé sans relâche. C'est l'événement déclencheur qui l'incite à entreprendre la rédaction de l'ouvrage *l'Éducation comme pratique de la liberté*. Il y analyse les raisons de son échec de changement politique au Brésil. Peu après, le pouvoir l'expulse au Chili, où il travaille pendant cinq ans à un programme d'alphabétisation. À cette époque, l'UNESCO reconnaît les efforts du Chili pour enrayer l'analphabétisme.

À la fin des années 1960, Freire entre en contact avec une autre culture : celle des révoltes étudiantes, de la lutte pour l'intégration des Noirs et de l'opposition à la guerre du Viêt Nam aux États-Unis. Il est professeur invité au Centre d'études en éducation et développement de l'Université d'Harvard. Ces agitations sont une révélation pour Freire : il se rend compte que la répression et l'exclusion des défavorisés de la vie politique et économique ne sont pas limitées aux pays du Tiers-Monde. Cela l'amène à élargir sa définition du Tiers-Monde, lequel n'est plus géographique, mais bien politique.

De 1970 à 1980, Freire s'exile à Genève avec sa famille. Il travaille au Conseil œcuménique des Églises et son appartement devient un des lieux de rencontre et de discussion des théoriciens de la Théologie de la libération et des mouvances politiques de gauche et chrétiennes. Il est visité par Dom Hélder Câmara, Lizanhas Maciel, Manuel da Conceiçao et maints autres leaders d'opinion de l'époque.

C'est à Genève, à la fin de sa visite aux États-Unis, en 1974, qu'il écrit son ouvrage le plus célèbre : *Pédagogie des opprimés*. L'éducation se présente comme un chemin qui mène à la liberté en deux étapes. La première survient lorsque les gens deviennent conscients de leur oppression et qu'ils transforment leur état. La deuxième amène un processus permanent d'action culturelle qui favorise l'émancipation. Genève et le Conseil Oecuménique des Eglises deviennent la plateforme à partir de laquelle Freire voyage un peu partout sur la planète pour diffuser ses idées et soutenir des programmes pédagogiques dans les pays nouvellement indépendants d'Asie et d'Afrique, en particulier en Guinée-Bissau et au Mozambique.

En 1980, à l'invitation de son pays, il rentre d'exil. À cause des agitations sociales, il ne peut réintégrer l'Université de Recife. En conséquence, il enseigne à l'Université pontificale de São Paulo. Cette période de tournant politique au Brésil est aussi un point tournant dans sa carrière. Le pays reconnaît et apprécie maintenant ses idées et Freire a maintenant une prise sur le développement des politiques socio-éducatives; enfin, il participe activement à la vie politique et institutionnelle.

En 1989, il devient secrétaire de l'éducation à la mairie de São Paulo. Il dirige la réforme scolaire dans la plus grande ville du pays, laquelle compte les deux-tiers des écoles du pays. En deux années et demie, il tente de transformer en profondeur le système scolaire de la municipalité. Dans ce contexte, il s'engage pour améliorer les écoles et leurs infrastructures scolaires et pédagogiques, le salaire des enseignants et à renouveler les programmes d'études. Il applique ses concepts à la gestion et l'administration en demandant à ses collaborateurs de fonctionner sur des bases de responsabilité réciproque et de participation démocratique collégialité.

Après avoir laissé son poste, il retourne à l'Université pontificale et se concentre sur l'écriture et la lecture. Pour fêter ses 70 ans, il se rend à New York à l'invitation d'un groupe de recherche en éducation. Il décède quelques jours après la publication de son dernier livre, *la Pédagogie de l'autonomie*.

Perspectives sur l'œuvre

> « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. » (Paulo Freire. (1974), *Pédagogie des opprimés* suivi de *Conscientisation et révolution*, Paris: Maspero)

Freire a marqué la pédagogie dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. Il a établi l'éducation comme un processus de conscientisation et de libération. L'alphabétisation doit s'accompagner d'une part de modes de travail et d'autre part de supports qui favorisent l'accès des apprenants à la parole et à la revendication politique.

Son livre phare est sans nul doute *Pédagogie des opprimés*, qui expose ses idées relatives à l'alphabétisation, à l'éducation des adultes et l'aspect politique de l'éducation.

Ce Brésilien du Pernambouc (l'un des 26 états brésiliens) inspire des éducateurs progressistes du monde entier, tant dans les écoles et les universités que dans les syndicats et les groupes de jeunes et d'adultes catholiques. Sa conception de l'éducation influence également les programmes d'alphabétisation des adultes et des organisations de femmes.

Certains des principes de Freire sont aujourd'hui repris dans un large spectre politique s'étendant des organisations politiques de gauche au développement de l'organisation et du management, ce qui montre une universalité valide aussi en dehors du contexte politique particulier.

Ainsi, les organisations d'extrême-gauche utilisent les concepts de Freire pour organiser des modes de formation et de débat politique qui permettent l'expression des militants les moins formés, de ceux qui n'ont pas fait d'études et qui pourraient se voir confisquer la parole dans des réunions par les militants aguerris.

Dans le domaine du management, les idées de Freire viennent à point nommé pour accompagner le passage d'une société industrielle mécaniciste à la société de la connaissance où l'intelligence collective joue un rôle primordial pour maîtriser une complexité croissante.

Principaux ouvrages

- *L'Éducation comme pratique de la liberté* (1964)
- *Pédagogie des opprimés* (1974, écrit en 1969)
- *La Pédagogie de l'autonomie* (1991)

Tiré de wikipedia :

fr.wikipedia.org/wiki/Paulo_Freire